

CDEJ

Corporation de
Développement Économique
de la MRC de Joliette

Un espace où
prendre racine
MRC de Joliette



STRATÉGIE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE JOLIETTE

2021-2024

Pour une MRC dynamique, innovante et attrayante.



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
RAPPEL DU MANDAT DÉLÉGUÉ PAR LA MRC DE JOLIETTE ET DE LA MISSION DE LA CDÉJ	4
VISION 2024.....	5
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE JOLIETTE	5
PRINCIPAUX ENJEUX ÉCONOMIQUES EXISTANTS DANS LA MRC DE JOLIETTE	6
LES RÉSULTATS ATTENDUS DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2021-2024.....	8
LES AXES DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2021-2024	8
AXE 1 : DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	9
AXE 2 : ENTREPRENEURIAT, ATTRACTION ET RÉTENTION D'INVESTISSEMENT	10
AXE 3 : PERFORMANCE DES ENTREPRISES	11
AXE 4 : UNE CDÉJ PERFORMANTE	12

MISE EN CONTEXTE

Ce document vise à présenter une stratégie régionale de développement économique pour le territoire de la MRC de Joliette pour la période 2021-2024. Les principaux axes qui la composent guideront les actions de la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ) pendant les quatre années à venir.

L'élaboration de cette stratégie repose entre autres sur une analyse des actions menées par la CDÉJ dans les trois dernières années (2017 à 2019¹), les résultats de différentes études effectuées au niveau local et régional, mais aussi, sur les échanges que l'équipe de la CDÉJ a eus avec des entrepreneurs de la MRC de Joliette au cours de différents groupes de discussion. L'ensemble de ces données a été analysé et a servi de base de travail à l'équipe de la CDÉJ et ses administrateurs.

« La stratégie régionale de développement économique de la MRC de Joliette se définit par une vision concertée de création de richesse collective à laquelle adhèrent les intervenants de l'écosystème local, par un support au développement des entreprises et des secteurs à valeur ajoutée pour son territoire, par une promotion attrayante de sa qualité de vie, de son dynamisme entrepreneurial et économique, par des initiatives novatrices et structurantes. »

À noter qu'au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement Legault a annoncé l'investissement de sommes supplémentaires dédiées au développement économique local afin de contribuer à l'embauche de ressources additionnelles afin de supporter les entreprises de chaque territoire de MRC. Cette annonce vise les années 2020 à 2024.

¹ Période couverte par la planification stratégique 2017-2019 de la CDÉJ

RAPPEL DU MANDAT DÉLÉGUÉ PAR LA MRC DE JOLIETTE ET DE LA MISSION DE LA CDÉJ

LE MANDAT DÉLÉGUÉ PAR LA MRC DE JOLIETTE EST :

La CDÉJ agit, en conformité avec le cadre législatif en vigueur et les directives gouvernementales, à titre de délégataire du Fonds local d'investissement (FLI), du Fonds local de solidarité (FLS), du Programme d'Aide d'Urgence aux PME (PAUPME) et est responsable de la mise en œuvre du développement économique local en ce qui a trait au Fonds de développement des territoires (FDT) pour et au nom de la MRC (...).

La MRC confie également à la CDÉJ la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental (...).

LA MISSION DE LA CDÉJ EST :

La Corporation de développement économique de la MRC de Joliette est un organisme de concertation et de développement, mandaté par la MRC pour réaliser la mise en œuvre de la stratégie régionale de développement économique, assurer la création de richesse et la vitalité du territoire. En concertation avec ses partenaires, il vise à créer un milieu socio-économique attrayant, attractif et empreint d'un esprit d'entrepreneuriat et de développement qui fait la fierté de la MRC.



VISION 2024

La CDÉJ a permis à la MRC de Joliette de retrouver son rang de capitale économique régionale en jouant pleinement son rôle d'organisme de développement.

La CDÉJ a travaillé de concert avec les municipalités et la MRC de Joliette, a facilité le développement de ses entreprises en favorisant le virage numérique et technologique, elle a élaboré des stratégies de développement pour ses secteurs d'activités distinctifs et elle a contribué au développement de pôles d'expertise forts et innovants pour le territoire de la MRC de Joliette.

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE JOLIETTE

La MRC de Joliette a consenti à verser à la CDÉJ un montant de 435 000 \$ pour la période 2021-2024, en plus des du budget de fonctionnement habituel.

Ses sommes réservées dans un Fonds de Développement Économique seront utilisées dans le cadre de la stratégie régionale de développement économique de la MRC de Joliette 2021-2024 pour aider directement les entreprises de la MRC sous forme de contributions financières selon les balises fixées dans le FAE² et le FAIDES³, pour aider à la réalisation d'études stratégiques ou de servir d'effet de levier dans des projets structurants.

² Fonds d'aide aux entreprises (FAE)

³ Fonds d'aide à l'implantation et au démarrage d'entreprises structurantes (FAIDES)

PRINCIPAUX ENJEUX ÉCONOMIQUES EXISTANTS DANS LA MRC DE JOLIETTE

Les différents éléments présentés ci-dessous sont les principaux constats d'études ou de rapports récents^{4*}, mais aussi, d'une démarche consultative** réalisée auprès d'une quarantaine d'entreprises de la MRC de Joliette au printemps 2020.

La pandémie liée à la COVID-19 a eu pour effet de rendre certains d'entre eux encore plus présents.

ENJEU A * : Le retard dans la transition technologique et numérique de nos entreprises et de nos organisations

- Niveau d'adoption des technologies inexistant dans la majorité des entreprises.
- Faible productivité des entreprises lanaudoises (une des plus faibles au Québec).

ENJEU B */** : La rareté et qualification de la main-d'œuvre disponible

- Malgré COVID-19, beaucoup d'entreprises continuent de connaître des défis de MO au sein de leurs organisations.
- Nécessité d'une adaptation des compétences de la MO aux nouvelles réalités technologiques de l'entreprise et au marché du travail.

ENJEU C * : La performance des entreprises

- Manque de compétences en gestion d'entreprises au sein des organisations.
- Faible ouverture à l'innovation et à la technologie.
- Entrepreneurs restent pour la plupart isolés de leurs congénères.

⁴ Portrait économique des territoires (MEI 2019), Mesure de l'innovation par le numérique dans Lanaudière (CEFRIO, 2019), Virage commercial (Léger-Marketing, sondage Lanaudière 2020), Étude clients mystère MRC de Joliette (Détail Formation, 2019)

ENJEU D */ : L'entrepreneuriat et l'attraction d'investissement sur le territoire**

- Jeunes entreprises et jeunes talents trop attirés par Montréal.
- Lenteur des processus administratifs pour l'avancée de certains dossiers.
- Milieu qui semble peu entreprenant (le statu quo est la norme).

ENJEU E ** : Tissu commercial en mutation et peu soutenu

- Commerces et entreprises de la restauration durement affectés par la pandémie et qui étaient déjà dans une ère de changements majeurs (défi du numérique et des changements de comportement du consommateur).
- Plusieurs actions non concertées par les différents organismes du territoire. Chacun veut aider, mais sans vision d'ensemble.
- Capacité (ressources) limitée des organismes locaux à réaliser des actions d'ampleur.

ENJEU F ** : Des infrastructures régionales et projets d'envergure pas assez considérés

- Absence d'une vision commune de développement local ce qui est nuisible à la concrétisation d'être un pôle régional fort.
- Infrastructures d'ampleur régionale sur le territoire sous-exploitées.
- Projets structurants qui sont longs à voir le jour.

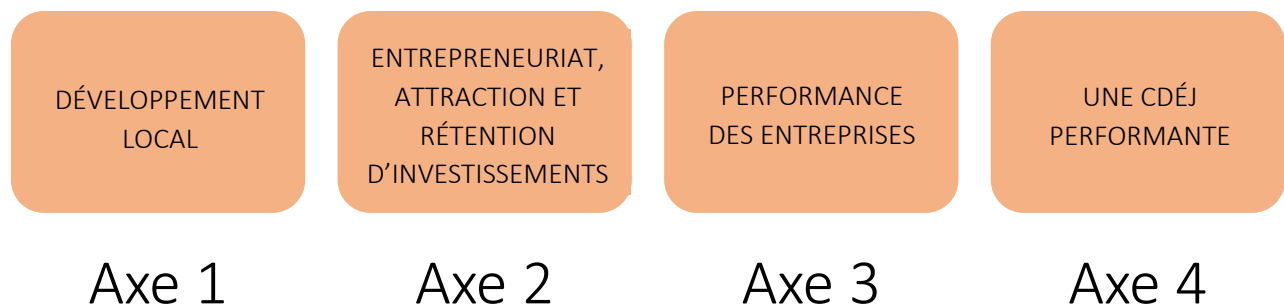


LES RÉSULTATS ATTENDUS DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2021-2024

Contribuer à la richesse et à la qualité de vie sur le territoire des 10 municipalités composant la MRC de Joliette par :

- L'investissement de nos entreprises et la création et le maintien d'emplois qualifiés.
- L'attraction d'investissement et le démarrage d'entreprises à valeur ajoutée.
- La mise en œuvre de stratégies de développement concertées pour la MRC de Joliette et plus spécifiquement pour les secteurs d'activité à valeur ajoutée (retombées économiques, générateurs d'emplois qualifiés).
- Le support et l'avènement de projets structurants renforçant le rayonnement et le dynamisme du territoire.
- L'accès et l'utilisation optimale des programmes gouvernementaux disponibles au bénéfice de nos entreprises, mais aussi de projets structurants pour le milieu.

LES AXES DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2021-2024



AXE 1 : DÉVELOPPEMENT LOCAL

Contribuer à la réflexion et au développement concerté de la MRC de Joliette de demain. Être un catalyseur, un porteur ou un contributeur à la réflexion, la mise en œuvre et, ou, l'opération de stratégies ou de projets d'ampleur structurants.

ENJEUX PRINCIPALEMENT CIBLÉS :

- F : Des infrastructures régionales et des projets d'envergure pas assez considérés.
- E : Tissu commercial en mutation et peu soutenu.
- D : L'entrepreneuriat et l'attraction d'investissement sur le territoire.
- A : Le retard dans la transition technologique et numérique de nos entreprises et de nos organisations.

PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES :

- Proposer une stratégie de développement socio-économique régionale concertée et durable à la MRC de Joliette (éducation, emploi et économie).
- Proposer des stratégies plus spécifiques pour le développement ou la mise à niveau de certains secteurs d'activités (ex. commerce de détail) ou infrastructures régionales (ex. aéroport).
- Devenir une zone d'adoption technologique reconnue et attractive grâce à la pérennisation et croissance du Living Lab Lanaudière en complémentarité avec les autres projets innovants de la région.
- Soutenir le CÉGEP à Joliette dans le positionnement de son Bio.Enviro.In. et de son offre de formation liée en agroalimentaire ou, le déploiement d'une offre de formations universitaires sur le territoire.
- Soutenir la concrétisation de projets structurants comme un centre des congrès ou projet structurant pour le territoire.

AXE 2 : ENTREPRENEURIAT, ATTRACTION ET RÉTENTION D'INVESTISSEMENT

Stimuler l'entrepreneuriat et la création d'entreprises à valeur ajoutée pour le territoire de la MRC de Joliette. Y attirer et y retenir des investissements québécois, canadien et étranger.

ENJEUX PRINCIPALEMENT CIBLÉS :

- D : L'entrepreneuriat et l'attraction d'investissement sur le territoire.
- E : Tissu commercial en mutation et peu soutenu.

PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES :

- Poursuivre les efforts d'attraction d'investissement dans les secteurs priorités sur le territoire et le déploiement et l'utilisation des outils créés dans les dernières années.
- S'assurer de liens étroits avec l'ensemble des entreprises à valeur ajoutée du territoire afin de favoriser le réinvestissement de ses dernières.
- Stimuler l'entrepreneuriat au travers d'un projet concerté et innovant avec le CJEAJ, le CÉGEP, le Centre multiservice des Samares et les jeunes entrepreneurs du territoire.
- Utiliser le Living Lab Lanaudière dans l'attraction de startups ou entreprises innovantes sur le territoire.
- S'assurer que les fonds de la CDÉJ (FLI-FLS de la MRC de Joliette, FAE) soient adaptés au besoin des entreprises et compétitifs.
- Embaucher un coordonnateur au développement et à l'animation commerciale du territoire⁵.

⁵ Conditionnellement à l'obtention des sommes annoncées par le gouvernement Legault au travers de la création du Réseau Accès Entreprise Québec et, aux attentes signifiées liées

AXE 3 : PERFORMANCE DES ENTREPRISES

Aider nos entreprises existantes à être plus performantes notamment au niveau de leur gestion quotidienne, de l'attraction et rétention, mais aussi de la formation de la main-d'œuvre, de l'innovation et de l'intégration d'outils technologiques et numériques.

ENJEUX CIBLÉS :

- C : La performance de nos entreprises.
- B : La rareté et la qualification de la main-d'œuvre disponible.

PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES :

- Continuer l'utilisation et la mise à jour de la liste des entreprises à impact élevé pour le territoire.
- Continuer l'organisation et la coordination des différentes tables de partenaires (VIGIE) sur le territoire.
- Continuer d'orienter nos entreprises vers les ressources techniques ou financières existantes dans la réalisation de leurs projets.
- Proposer des formations adaptées au besoin de la clientèle en collaboration avec le CMS, le CÉGEP et le CRUL pour le volet universitaire.
- Utiliser le Living Lab Lanaudière afin d'aider nos entreprises à faire le virage technologique et numérique.
- S'assurer que les fonds de la CDÉJ (FLI-FLS de la MRC de Joliette, FAE) soient adaptés au besoin des entreprises et compétitifs.
- Embaucher un conseiller numérique et technologique⁶.

⁶ Conditionnellement à l'obtention des sommes annoncées par le gouvernement Legault au travers de la création du Réseau Accès Entreprise Québec et, aux attentes signifiées liées

AXE 4 : UNE CDÉJ PERFORMANTE

Disposant d'une équipe de professionnels expérimentés et qui a à cœur la pérennité et le développement de sa clientèle entreprises et de son milieu, la CDÉJ valorise le travail en synergie et l'actualisation de ses compétences et de ses manières de faire. Par sa nature, la CDÉJ s'appuie sur de nombreux bénévoles provenant du monde des affaires et de son écosystème qui contribuent par leur expertise aux opérations quotidiennes de cette dernière.

PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES :

- Former les conseillers aux grands enjeux actuels vécus par nos entreprises (ex. technologie, innovation, RH).
- Assurer le virage technologique et numérique de la CDÉJ par l'utilisation d'outils actuels.
- Évaluation régulière des pratiques et manières de faire auprès de la clientèle, mais aussi des partenaires.
- S'assurer d'améliorer et de travailler un lien étroit de communication avec les municipalités de la MRC.
- Formation au besoin de comités consultatifs composés de gens des entreprises et organismes du milieu.

